



Procès-verbal de l'Assemblée générale du 1^{er} mars 2023 à Aigues-Vertes

1. Bienvenue : Mme Sandra Baudet

Madame la présidente souhaite la bienvenue aux présidentes de groupe, membres, amies, représentant officiels, et invités et déclare la 80^{ème} assemblée générale ouverte.

Pour ce jubilé Sandra se doit de saluer particulièrement et chaleureusement les présidentes d'honneur qui ont œuvrés à faire rayonner l'UPFG dans notre canton. Elle les remercie d'avoir maintenu le flambeau toutes ces années. Ce sont mesdames Michèle Gougain, Annette Chevalley, Patricia Laeser et Patricia Bidaux et Yvonne Humbert qui n'a pu se joindre à nous aujourd'hui.

Mme Baudet remercie également la venue de nos nombreux invités. La présence de Mme Anne Challandes, notre présidente suisse, nous fait particulièrement honneur.

Sont excusées : M. le Conseiller d'Etat Antonio Hodger, chargé de l'OCAN, Mme Simone de Montmollin, conseillère nationale et membre de l'UPFG, Mme Valentina Hemmeler-Maïga de l'OCAN, M. Alexandre Cudet de l'UMG, M. Jean Lebedeff de l'école d'horticulture de Lullier ainsi que Mmes Corrèze Lecygne et Fanny Randanne de la FRC. Sont également excusées les membres de l'UPFG suivantes : Mmes Heidi Aigroz,, Andréa Alvarez, Joséphine-Alvarez-Rodriguez, Nadège Ardin, Catherine Arsich, Claire Bellevaux, Ruth Bloch, Martine Cardona, Geneviève Charlet, Cornélia Dal Busco, Isabelle Doebeli, Marie-Laure Graf, Lara Graf, Fabienne Hostettler, Erika Hutin, Emilienne Hutin-Zumbach, Anne Jaggi, Geneviève Knuss, Odile Luisier, Monique Pahud, Susanne Perez, Milly Pittet-Wegmuller, Gabriella Robert, Madeleine Schaller, Isabelle Stalder, Florence Thonney-Dupraz, Natacha Todesco et Nadine Tremblet.

Dans son mot de bienvenue Sandra nous rappelle l'historique de l'UPFG : en 1943, les hommes étant au front, les exploitations étaient portées à bout de bras par des paysannes courageuses. C'est Mlle Marie Zwahlen qui, émue par ces femmes, décide de réunir des consœurs et crée ainsi l'union des paysannes de Genève, dont l'objectif principal était de soutenir moralement et professionnellement ces paysannes. L'UPFG fut la 14^{ème} section à rejoindre l'Union suisse des Paysannes. Aujourd'hui le nombre de ses membres a bien baissé : avec plus de 1'000 membres encore en 1993 contre à peine 300 aujourd'hui. Par le biais de l'UPFG, nous continuons à défendre l'égalité professionnelle, économique et sociales de la paysanne et à s'engager en faveur de l'alimentation et l'économie locale. En 80 ans nous n'avons cessé d'améliorer le statut des paysannes grâce à l'engagement de chacune.

Mais l'avenir de l'UPFG n'est pas très lumineux : Les paysannes vieillissent et sont peu remplacées par la jeunesse. Malgré tout, les femmes sont de plus en plus représentées dans les écoles agricoles ainsi que dans l'agriculture genevoise. Quant à l'agriculture suisse après 3 initiatives contre elle, deux autres sont à sa porte. Avec leur titre aguicheur de « initiative biodiversité » et initiative paysage » les citoyens seront acquis à leur cause. Alors que l'une engendrerait la perte de terres cultivables donc un affaiblissement de la production alimentaire, la seconde stopperait l'expansion du bâti en dehors des zones à bâtir ce qui signifierai que les agriculteurs ne pourraient plus construire des bâtiments modernes pour

exercer leur métier avec efficacité. L'augmentation des coûts de production, les exigences de l'OFAG, la charge administrative, et cerise sur le gâteau, la confédération qui décide de diminuer l'enveloppe financière de 2% alors que l'USP demande une augmentation de 10% des prix à la production.

Malgré ses 80 ans, l'UPFG a encore cette volonté d'aller de l'avant, et nous sommes là aujourd'hui pour la fêter dignement. Sandra remercie chacun d'avoir répondu présent à son invitation. Elle tient tout spécialement à remercier Sarah Courtois pour la gestion de la tombola et Florence Dalle pour toute la partie festive de cette assemblée. Un bouquet de fleurs est offert à chacune.

Sandra conclut par une citation de Patrick Bruel « Tiens, si on se donnait rendez-vous dans 10 ans ? »

2. Allocutions des représentants officiels :

Allocution de Mme Anne Challandes

Présidente de l'union suisse des paysannes et femmes rurales.

Elle nous présente les objectifs et les tâches de l'USPF qui est l'une des plus grandes associations faitières féminines de Suisse. Elle a fêté ses 90 ans l'année dernière. Sa devise : « Nous les femmes de l'espace rural, ensemble, compétentes, engagées ». Anne Challande remercie chacune pour l'engagement lors des votations sur l'initiative contre l'élevage intensif. Un changement : le logo de l'agriculture suisse a été pendant des années « Paysans suisses ». Après une longue attente le nouveau logo « Paysannes et paysans suisses » a enfin été adopté. La campagne de sensibilisation lancée l'année dernière avec l'USP sur le thème « Prendre ses responsabilités, s'équiper pour la vie » est très fructueuse : quelques trois mille demandes ont été remplies. En ce qui concerne la commission « Alimentation et Economie familiale » l'histoire à succès de #ALMA continue cette année avec leurs tips et astuces diffusés toutes les deux semaines sur les réseaux sociaux. L'intérêt pour la formation de la paysanne est toujours aussi grand. 212 brevets de paysanne obtenus l'année dernière dont 13 en Suisse Romande. Pour cette année 18 paysannes inscrites en Suisse Romande et 150 en Suisse Allemande. L'USPF met à nouveau sur pied le projet « Plus de femmes en politique » en vue des élections fédérales de cet automne.

3. Choix des scrutatrices :

Christiane Bise, Laurence Kunz et Catherine Lehmann acceptent le rôle de scrutatrice.

4. Appel des groupes

Nicole fait l'appel des groupes : tous répondent présents. Le groupe de Russin n'a pas été appelé car il a été dissout en fin d'année 2022. Décès : Mmes Rosa Rieben, Marguerite Gaudet. Afin de leur rendre hommage, nous nous levons pour une minute de silence.

5. Approbation de l'ordre du jour :

Il y a deux changements à apporter à l'ordre du jour : au point 11 il faut ajouter un nouveau point : « élection d'une nouvelle membre » au sein du comité en la personne de Françoise Beck. Son élection l'empêchant d'être vérificatrice des compte l'année prochaine, il faut également changer le point 7 « comptes 2022 », le dernier point étant l'élection d'une vérificatrice suppléante. Sandra met au vote ces changements qui sont approuvés à l'unanimité.

6. Approbation du PV de l'assemblée générale du 23 février 2022 :

Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

7. Comptes 2022 :

Karin Kamber nous présente les comptes et indique que les nombreuses manifestations organisées en 2022 nous ont permis d'avoir un beau bénéfice qui sera utilisé pour l'organisation de l'AG du 80ème anniversaire.

Fortune

CCP	14 401,29	
Petite caisse	15,30	
Raiffeisen	41 685,91	
État au 31.12.2021	56 102,50	56 102,50

CCP	24 684,42	
Petite caisse	152,20	
Raiffeisen	41 696,33	
État au 31.12.2022	66 532,95	66 532,95

Augmentation de la fortune **10 430,45**

Rapport des vérificatrices des comptes : Laure Chavaz et Françoise Beck se sont rendues chez Karin pour la vérification des comptes 2022. Elles ont vérifié et constaté la bonne tenue des livres comptables. Les comptes tels que présentés sont approuvés à l'unanimité et donnent ainsi décharge au comité.

Election d'une vérificatrice des comptes : Mme Françoise Beck va rejoindre le comité, elle ne peut donc plus fonctionner comme scrutatrice. Sandra demande à l'assemblée si quelqu'un est intéressé à la remplacer : Mme Emilia Schlipf se propose et est élue par acclamation. Ainsi, Laure Chavaz et Emilia Schlipf fonctionneront comme vérificatrices des comptes pour 2024.

Election d'une vérificatrice des comptes suppléante : Mme Marie-Claire Chenevard du groupe de Jussy est proposée et élue par acclamation.

8. Présentation, approbation du budget 2023 :

Sandra nous informe que le budget 2023 a été présenté et approuvé lors du souper des présidentes qui a eu lieu le 23 novembre 2022. Karin nous présente le budget 2023. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

9. Approbation des rapports :

Les rapports des activités sont depuis quelques années transmis par le biais de la lettre de nouvelles envoyées avec les convocations à cette assemblée. Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Sandra souhaite revenir un peu plus en détail sur l'association ma-terre (Maison de l'alimentation). Elle nous rappelle que l'UPFG est un des membres fondateurs et que Mme

Patricia Bidaux a relevé le défi d'en être la première présidente de 2019 à 2022. Le comité la remercie du travail accompli et lui offre un beau bouquet de fleurs.

10. Présentation du bénévolat d'accompagnement aux HUG :

Madame Daniela Neves, psychologue coordinatrice des bénévoles aux HUG nous partage lors d'une présentation comment être bénévole aux HUG et ce qui est attendu de cette personne une fois sa formation achevée.

11. Nouvelles du comité :

- **Réélection** : Mme Sarah Courtois accepte un 3^{ème} mandat et est réélue par acclamation.
- **Election** : encouragée par Florence Dalle et Roxane Pottu, Mme Françoise Beck se présente comme nouvelle membre du comité. Florence la présente aux membres de l'UPFG. Elle est élue à l'unanimité et acclamation
- **Départ** : Après 2 mandats, Nicole Girardet décide de ne pas se représenter. Sandra nous partage brièvement son parcours. Elle la remercie pour son engagement au sein du comité et, afin de « récupérer » l'énergie dépensée, le comité lui offre un « petit » cadeau qui est un magnifique banc en bois. Nicole remercie tout le comité pour ce magnifique cadeau et dit avoir eu beaucoup de plaisir à partager toutes ces années avec elles. Ce fut une belle expérience de vie !

Sandra profite de remercier le comité cantonal pour tout le travail qu'il abat tout au long de l'année. Afin de ne pas augmenter les cotisations, le comité avait décidé d'organiser plus de manifestations, mais c'est principalement le comité cantonal qui répond présent. Malgré l'épuisement et le découragement que cela peut représenter elles gardent le sourire et sont présentes à ses côtés. Elle remercie également toutes les membres de l'UPFG, qui malgré leur nombre en diminution, peut compter sur un noyau dur de femmes qui répondent présentes aux diverses demandes. Elle encourage les autres paysannes plus réservées à sortir de l'ombre.

• **Activités 2023 :**

- ✓ 23 mars : journée de l'économie familiale
- ✓ 22 avril : journée du lait aux LRG
- ✓ 29 avril : broche de remerciements
- ✓ 23 mai : cours Instagram
- ✓ 12-16 juin : sortie UPFG
- ✓ 7-9 juillet : fête de l'agriculture
- ✓ 15-17 septembre : fête des vendanges de Russin
- ✓ 31 octobre : Lait à la pause

Fête de l'agriculture : elle se tiendra en lieu et place de la « Fête de la tomate » du 7 au 9 juillet 2023. Chaque filière aura son pavillon pour faire découvrir au public sa profession et son savoir-faire. L'UPFG est sollicitée afin qu'une paysanne soit présente dans chaque pavillon pour assister les filières dans la vente de leurs produits. Plus d'informations suivront.

11. Divers et propositions individuelles :

M. Marc Favre, président d'AgriGenève, nous rappelle un événement important : les élections au grand conseil. Nous devons soutenir les candidats représentant l'agriculture genevoise. Après 12 ans en tant que président, il remet sa présidence et c'est Patricia Bidaux qui devrait être élue lors de la prochaine AG d'AgriGenève.

Mme Aurélie Guignard, présidente de la direction d'examen du brevet de paysannes : nous indique que son comité est composé des représentantes des écoles d'agriculture romandes (JU, FR, VD et VS) ainsi que des paysannes brevetées romandes. Elle insiste sur la provenance locale car, précise-t-elle, nous avons nos homologues suisse-allemand. Mais le brevet est bien fédéral. Le nombre de candidates aux examens est en augmentations ces dernières années. C'est dix-huit qui se présentent cette année, dont une genevoise !

Mme Blerina Zoto, présidente du CLAFG (centre de liaison des associations féminines genevoises) nous présente les objectifs de son association.

Arrivant au terme de cette assemblée générale, Sandra nous informe encore sur quelques nouvelles et rappels :

- La version suisse-allemande du « Dîner à la ferme » « Landfrauenküche » est à la recherche d'une paysanne genevoise parlant suisse-allemand. Qui se sent à relever le défi ?
- Sandra nous rappelle le cours Instagram du 23 mai prochain.
- Elle nous rappelle également à ne pas hésiter à faire suivre les posts de l'USPF consacré à l'économie familiale sur nos réseaux sociaux, dont nous a parlé Anne Challandes en début de séance.

Elle remercie chaleureusement le groupe de Bernex pour la confection des biscuits offerts lors de l'arrivée des membres. Ils ont l'air aussi bon que beau. Elle remercie également le cercle des agriculteurs qui nous offre la collation qui suit, ainsi que l'apéro lors du repas de midi. Elle remercie encore tous les généreux donateurs pour la tombola. Nous sommes fières de présenter de très beaux lots. Elle encourage et invite chacun à faire bon accueil au livre d'or présent à l'entrée.

Arrivant au terme de cette assemblée, la journée festive continue : après la collation (confectionnée dans les ateliers d'Aigues-Vertes), nous aurons le plaisir d'assister au spectacle « Madame Helvetia » de Mme Nathalie Devantay.

Pour conclure, Sandra nous cite Sherry Anderson :

« Si le bénévolat n'est pas payé, ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien mais parce qu'il n'a pas de prix »

Fin de l'assemblée : 16h25